
Vous déménagez à l'étranger
ET
votre véhicule en plaques vertes fait partie du déménagement

Vous n'avez rien à payer.

Un rendez-vous est obligatoire **AVANT** le déménagement

Les documents à apporter sont :

- les plaques vertes

* si vous n'avez pas de plaques vertes, une attestation du CERN est obligatoire.

- le formulaire 2 original (original = avec les cachets en page 2)

- un document d'identité

* carte nationale d'identité, passeport ou « carte française »

- le certificat d'immatriculation (= « carte grise »)

- une procuration, uniquement si la personne qui vient au rendez-vous n'est pas le titulaire sur la carte grise.

Informations et prise de rendez-vous auprès de Monsieur VITRY Julien

par courriel : cern-ferney-voltaire@douane.finances.gouv.fr

par téléphone : 09 . 70 . 27 . 31 . 79

sur place : Route de Genève – BP 137 – 01 216 Ferney-Voltaire
Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

You move abroad
AND
your vehicle is included in the moving

You have nothing to pay.

An appointment is mandatory BEFORE moving

Documents to bring are :

- the green plates

* if you never had them, a specific CERN-stamped document is mandatory.

- the original Form 2 (original = with stamps on page 2)

- an ID

* national identity card, passport or « french card »

- the registration document (= « carte grise »)

- a power of attorney (= delegation), only if the person who comes at the appointment is not the person whose name is on the « carte grise ».

Informations and appointments with Mister VITRY Julien

by mail : cern-ferney-voltaire@douane.finances.gouv.fr

by phone : 09 . 70 . 27 . 31 . 79

on the spot : Route de Genève – BP 137 – 01 216 Ferney-Voltaire

From Monday to Friday, from 7:30 to 12 :00 (AM) and from 1:30 to 5:00 (PM)
